

SEANCE DU 6 mars 2020

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
11	11	11

L'an deux mille vingt le 6 mars, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur REICHER Emile, Maire

LISTE DES PRESENTS :

REICHER Emile
MARQUET Bénédicte
BRUN Laure
GUINDT Philippe

IMMER Alain
KLEIN Grégory
VALANCE Bénédicte
ROCH Laurent

SIVÉC Jean
LEROY Sandrine
VIEIRA Christophe

LISTE DES ABSENTS :

Objet : 2020 - 462 Subvention aux Catt'Momes

Conformément à la convention qui lie à la commune et l'association périscolaire des Catt'mômes, le Conseil Municipal, après présentation du budget annuel, autorise à l'unanimité le Maire à verser le 1er acompte de subvention 2020, soit 6738 €.

Le montant prévisionnel sur l'année 2020 est de 15765 € pour le budget APS et 2984 € pour le budget MR soit une dépense globale de 18 749 €. Le Conseil Municipal autorise le Maire à engager les dépenses au compte 6574 jusqu'à la somme de 18 749 € sur l'année 2020 suivant les acomptes demandés par les Catt'Momes.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 07/03/2020

Le Maire,

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 07/03/2020

Le Maire :

Emile REICHER

